



Office cantonal des sports
46, rue de St Malo
35360 Montauban
ocs-montauban@hotmail.fr

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'office cantonal des sports de Montauban.



Le mardi 22 septembre 2020 à 20h, les membres de l'association : office cantonal des sports de Montauban se sont réunis au Centre Victor Hugo à Montauban de Bretagne
Ouverture de séance à 20h05 - Nombre de présents : 25. Excusés : Alain Sever

L'assemblée est présidée par le président, Vincent Palaric.
Il demande aux membres présents de voter l'approbation du compte rendu de l'AG 2018 et celle-ci est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

◆ **Assemblée générale ordinaire office de Montauban**

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités
- Rapport financier

◆ **21h : Assemblée générale extraordinaire des offices des sports de St Méen et de Montauban de Bretagne**

JMP



- Fusion des 2 offices

Le président remercie notamment :

Marie Daugan et Pierre Quitton Conseillère départemental

Christophe Martins Vice-Président au département et qui représente Mr Chenu président du département.

Gilles Le Métayer Vice-Président en charge de la petite enfance et des associations et qui représente Mr Chevrel Président de la communauté de commune.

Le président adresse également ses remerciements à tous les maires, adjoints et conseillers municipaux pour les mises à disposition des salles et pour l'entretien de celles-ci, tous les présidents et les représentants des associations ainsi que les éducateurs de l'office pour leur travail remarquable sur le terrain ou au bureau pour le développement des propositions d'activités sportives.

Rapport Moral

L'année 2019 a été marquée notamment par la fin des travaux du projet de fusion. Le 5 Décembre dernier, les deux offices ont signé un traité de fusion suite à la validation par les CA.

Le président rappelle que c'est grâce au DLA qui a été mis en place que l'office a pu bénéficier d'un accompagnement par le cabinet ACE² et il remercie Geoffroy Gledel pour son aide.

L'office est une association loi 1901 qui a pour objet le développement et de promotion toutes les initiatives sportives à l'échelle du territoire en partenariat avec la Communauté de Communes du pays St Méen Montauban, le conseil Départemental d'Ille et Vilaine, les communes et les associations.

Ce sont environ 5800 heures de face à face par an. 5.5 éducateurs et une coordinatrice.

Ce sont plus de 1600 enfants et adultes qui profitent directement ou indirectement de l'office.

67% de ces heures sont réalisés dans les clubs grâce à une convention de mise à disposition. Club de Gym, basket, hand ...

JMF



Il ne faut pas oublier aussi toutes les activités qui sont mis en place pour la santé, le handicap, les jeunes. Il y a des innovations tous les ans et les propositions sont remises en question régulièrement notamment sur les stages, les camps et en fonction des demandes de structure.

Le président rappelle que l'office fonctionne grâce aux subventions qui représentent un peu plus de 110 000€ et 51% des produits.

Les partenaires sont :

L'état à travers l'ANS

Le département à travers le contrat de territoire et la conférence des financeurs

La communauté de commune avec des fonds propre et le fléchage sur le contrat de territoire

Le conseil de développement du Pays de Brocéliande qui nous a permis d'accéder à des fonds du conseil régional à travers le partenariat Pays Région

L'ARS

Et quelques autres

C'est grâce à eux que l'office a pu développer les offres sportives et que l'office parvient encore à proposer des prestations à moindre coût aux clubs.

Il serait intéressant de réfléchir à la mise en place de financement sur plusieurs années afin d'avoir une meilleure visibilité sur le fonctionnement et d'alléger le travail associatif et public de demande de subvention. Sans enlever le contrôle annuel.

Depuis deux ans, un partenariat a été créé avec le collège La Providence pour la création d'une option Basket au sein du collège. L'office proposera le même type de partenariat aux écoles primaires.

Une nouveauté cette année, l'association PRISME (spécialiste en insertion pour les jeunes de 16/25 ans) nous a demandé d'intervenir sur Montauban. Un travail collaboratif avec un groupe de 16.

Sur le plan sportif, l'office a organisé de nombreux événements comme les olympiades avec les EHPAD, les Jeux Interdépartementaux Sport Adaptés, le Départemental de Sarbacane, les journées multisports, les stages de vacances avec le département, les camps et journées sportives d'été.

Le président profite de l'assemblée pour féliciter que Franck Chauvin qui grâce à son très beau parcours a participé au championnat de France de boccia.

JMF

Remerciements adressés à Solidarité Bouchon 35, pour qui l'office a récolté 7,2T de bouchons et qui grâce au partenariat ont donné deux chèques de 500 € à : Cléopée et Cléa ainsi que 300€ pour Franck pour les coûts du championnat de France

Vote du rapport moral :

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.

**Rapport d'activité – présenté par Vincent PALARIC :
trésorière.**

Voir l'annexe ci-jointe



Vote du rapport d'activité :

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.

JMP

Rapport financier – présenté par Annick Colin : trésorière.

La trésorière précise que l'office a mis en place l'utilisation du logiciel Basi Compta pour améliorer le suivi financier de l'association.

Afin de préparer la fusion, l'office a demandé la validation des comptes par le cabinet ABAX de St Méen Le Grand.

		CHARGES		2019	2018
	60-Achat	0,84%	2 062,10 €	9 003,56 €	
	61 - Services extérieurs	1,24%	3 064,16 €	868,13 €	
	62 - Autres services extérieurs	8,26%	20 345,02 €	18 908,62 €	
	63 - Impôts et taxes	2,10%	5 165,09 €	1 913,00 €	
	64- Charges de personnel	75,62%	186 236,61 €	161 632,73 €	
	65- Autres charges de gestion courante	2,62%	6 458,17 €	3 133,80 €	
Report de charge 2018 qui n'avait pas été comptabilisé	66- Charges financières	0,00%	- €		
	67- Charges exceptionnelles	9,32%	22 952,45 €		
	68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0,00%	- €		
	TOTAL DES CHARGES	100,00%	246 283,60 €	197 477,84 €	

PRODUITS			2019	2018
70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	42,25%	93 869,99 €	96 585,00 €	
74- Subventions d exploitation	51,14%	113 618,10 €	6 024,44 €	
75 - Autres produits de gestion courante	4,45%	9 890,39 €	80 511,12 €	
76 - Produits financiers	0,04%	94,32 €		
77 - Produits exceptionnels	0,15%	328,46 €		
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00%	- €		
79 - transfert de charges	1,97%	4 374,60 €	1 583,17 €	
TOTAL DES PRODUITS	100,00%	222 175,86 €	184 703,73 €	

TOTAL DES CHARGES	246 623,33€
TOTAL DES PRODUITS	222 515,59€
RESULTAT	-24 107,74€

Report de charge
2018 qui n'avait pas
été comptabilisé

→ 22 952,45 €

Vote du rapport financier 2019 :

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.

***Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire de
l'office cantonal des sports de Montauban.***

Intégration des personnes présentes à l'assemblée générale de l'Office des Sports du Pays de Saint Meen le Grand.

Le président ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 21h 15.

- présentation de l'objet de fusion (lecture traité de fusion)
- présentation et vote des statuts
- présentation et vote du nouveau nom
- situation intermédiaire des associations concernées (explication de ce que cela va changer)

Le président fait une lecture du traité de fusion :

Objet de la fusion : L'Office des Sports Saint-Méen Montauban a pour objet général, en concertation avec les instances représentatives du territoire et les acteurs du sport :

- de soutenir, d'encourager et de provoquer tout effort et toute initiative tendant à répandre et à développer pour tous la pratique de l'activité physique et sportive et des activités de loisirs à caractère sportif.
- de contribuer à un développement cohérent des activités physiques et sportives au sein de l'intercommunalité Saint Méen Montauban,
- d'établir et d'actualiser périodiquement un Projet Sportif Intercommunal.
- L'association est affiliée en tant que de besoin à une ou plusieurs fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports. La ou les affiliations sont recensée(s) chaque année dans le règlement intérieur et présentée(s) à l'Assemblée Générale.

Après avoir lu le traité de fusion il est soumis au vote

Validation du traité de fusion

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le traité de fusion est donc adopté à l'unanimité.

Après avoir lu un extrait des statuts ayant été envoyé lors de la convocation, il est soumis au vote

Validation des statuts

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le traité de fusion est donc adopté à l'unanimité.

JMP



Présentation du nouveau nom :

OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN / OSSMM

Validation nouveau nom de l'office

Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.

Le traité de fusion est donc adopté à l'unanimité



Office des Sports
Saint-Méen
Montauban

Le logo choisi est présenté

Présentation de l'adresse du siège, et des deux sites

ADRESSE

Siège Social 46 Rue de Saint Malo
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Etablissement secondaire 1 2 Rue de la Métairie Neuve
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Etablissement secondaire 2 22 Rue de Gaël,
35290 Saint-Méen-le-Grand

Le président clôt l'assemblée générale extraordinaire. A 21h35

Assemblée générale de l'OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN

Le président procède ensuite à la présentation du budget prévisionnel.

JMP

7

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL – CORRIGÉ COVID

CHARGES	PREVI 2020	TOTAL
60 - Achat	9 490,00 €	4 650,00 €
61 - Services extérieurs	23 300,00 €	4 300,00 €
62 - Autres services extérieurs	3 600,00 €	18 400,00 €
63 - Impôts et taxes	2 200,00 €	- €
64 - Charges de personnel	272 970,00 €	249 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	7 150,00 €	4 800,00 €
66 - Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	1 239,00 €	
TOTAL DES CHARGES	348 999,00 €	281 150,00 €
PRODUITS	PREVI 2020	TOTAL
70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	127 000,00 €	69 500,00 €
74 - Subventions d'exploitation	199 999,00 €	181 560,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	8 000,00 €	
76 - Produits financiers		
77 - Produits exceptionnels		30 090,00 €
78 Reprises sur amortissements et provisions		
79 - transfert de charges	4 200,00 €	
TOTAL DES PRODUITS	348 999,00 €	281 150,00 €

Vote du budget prévisionnel

Résultat du vote : 1 abstention, 0 voix contre.

Le rapport d'activité est donc adopté à la majorité.

Les tarifs pour la saison 2020/ 2021 sont annoncés :

21 € / heure pour les enfants

25 € / heure pour les adultes

25 € / heure pour les écoles, structures

+ déplacement 0.35 € /km

Les tarifs d'adhésion pour le multisport : 70 € / année

Adhésion handi sport adapté 70 € / année

Sport santé pour les + de 60 ans : 10 € / année pour les charges administratives car le reste est pris en charge par la conférence des financeurs

Adhésion pour les moins de 60 ans : 70 € / année + 30 € de licence ou 10 € pour les personnes non imposables.

Les nouveaux tarifs sont validés à l'unanimité.

Renouvellement du CA

Quatre membres ont fait part de leur souhait de démissionner :

Bernard Daugan, Martine Chotard, Rémy Chouan, Martine Maudet



Les membres suivants ont exprimé leur volonté de rester :
Vincent Palaric , Jean-Michel Farrugia, Annick Collin, Denise Demay, Annette Lelu,
Hubert Lorand, Sylvie Delalande, Nicolas Levailant, Bernard Coudron, Alain Sever,
Lionel Aoustin, Paulette Jallier, Lydie Méal, Sonia Choyer.

Un appel à candidature est lancé : Yann Guérandel souhaite se présenter.

Election des membres du CA :

L'ensemble des personnes citées sont élues à l'unanimité.

Le Bureau est composé de :

Président : Vincent PALARIC
Secrétaire : Jean Michel FARRIGIA
Trésorière : Annick COLLIN
Trésorière adjointe : Denise DEMAY

En conclusion, la parole est donnée aux élus : Mme Marie Daugan (conseillère départemental) et Gilles Le Métayer représentant la Com Com prennent la parole.

Questions diverses

L'assemblée générale de l'OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN est close à 22h15.

La secrétaire
Jean Michel Farrugia

Document Annexe :

- 2- Annexe Présentation projetée lors de l'assemblée
- 3- Traité de fusion OCSSMM
- 4- Statuts OSSMM
- 5- 200922 Emargement AGO
- 6- 200922 Emargement AGE

JMP